



# ASSEMBLEE GENERALE

COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A  
L'ARC

DE SEINE MARITIME

SAMEDI 25 JANVIER 2020











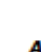
LUNERAY



Fédération Française de Tir à l'Arc – Comité Régional de Normandie  
Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE  
SAMEDI 25 JANVIER 2020 à 14h00  
LUNERAY

**ORDRE DU JOUR**

-  Rapport moral et d'activités du Président
-  Présentation des modifications concernant les statuts et le règlement intérieur
-  Vote concernant les modifications et élection du délégué du CD76 à l'AG de la FFTA
-  Rapports des Commissions
-  Compte de résultat au 31/12/2019
-  Rapport du Vérificateur aux comptes
-  Présentation du Budget Prévisionnel de l'exercice 2020
-  Résultats du vote. Résultats de l'élection
-  Récompenses pour les podiums sur les Championnats de France
-  Remise des médailles pour la valorisation du bénévolat
-  Questions et informations diverses

***A l'issue de l'AG :***

***Afin d'éviter une réunion dans les prochaines semaines, nous procéderons à l'élaboration du calendrier hivernal saison 2020/2021, ainsi que les affectations des arbitrages.***

## COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 25 JANVIER

Après émargement de la liste des structures affiliées au CD76, 28 sont représentées, 2 sont absentes excusées et 6 absentes non excusées.

Les 28 structures présentes totalisent un nombre de voix de 117 sur un total de 134  
Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

Robert BLOT, Président du CD76 déclare ouverte l'Assemblée Générale à 14h30.

### **RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES DU PRESIDENT**

Après avoir souhaité la bienvenue aux représentantes et représentants des clubs et compagnies, il donne lecture de son rapport moral, puis du rapport d'activités.

Les 2 rapports sont approuvés à l'unanimité.

Robert BLOT laisse ensuite la parole à Monsieur Jean-François BLOC, Conseiller Régional, Maire de Quiberville, Vice-Président de la Communauté de Communes.

### **ELECTION**

Le Secrétaire Général propose à l'Assemblée de procéder à l'élection du délégué du Comité Départemental à l'Assemblée Générale de la FFTA.

Pour le poste de délégué un seul candidat s'est déclaré : Monsieur Robert BLOT

Robert Blot est élu avec 117 voix

### **MODIFICATION DES STATUTS ET DU REGLEMENT INTERIEUR**

Lors d'une précédente réunion du Comité Directeur, celui-ci avait émis le souhait de modifier le mode de scrutin pour le renouvellement du Comité Directeur et d'en réduire le nombre de ses membres.

Le Comité Directeur propose de modifier les articles 10.1 et 10.2 de la Section I du Titre IV des statuts.

Afin de mettre en adéquation le Règlement Intérieur avec les statuts, celui-ci a également fait l'objet d'une réécriture

Après avoir présenté ces différentes modifications, le Secrétaire Général propose de passer au vote à bulletin secret.

L'Assemblée à l'unanimité se prononce plutôt pour un vote à main levée.

Contre : 0 Abstention : 7 Pour : 110

Les nouveaux statuts et le Règlement Intérieur sont approuvés.

## **RAPPORTS DES COMMISSIONS**

Suite à une modification du fonctionnement du Comité Directeur de Seine Maritime de Tir à l'Arc, il a été décidé en juin 2019 de modifier à la fois le domaine d'intervention des Commissions ainsi que le nombre de ses membres.

A ce jour le Comité Directeur est composé des Commissions suivantes :

Commission des Finances, Commission Arbitres, Commission Sportive et Parcours, Commission Jeunes et Formation.

Du fait de ces changements en cours de saison, il a été décidé de ne pas produire les rapports des Commissions. De plus, nos statuts n'en font pas une obligation.

## **COMMISSION DES FINANCES**

La parole est donnée à la Commission des Finances pour la présentation du compte de résultats.

Celui-ci fait ressortir un montant de 25 251.82 € en recettes et de 30 106.84 € en dépenses soit un résultat négatif de 4855.02 €.

Suite à cette présentation, La Trésorière donne lecture des commentaires de Monsieur Stéphane PETTE, vérificateurs aux comptes, qui malheureusement ne pouvait être présent à cette Assemblée Générale.

Il note l'effort fait depuis des années par le Comité Directeur concernant le poste 'frais de déplacements ». En effet suite à sa proposition émise il y a 3 ans, l'ensemble des membres du Comité Directeur a opté pour le CERFA « abandon de frais ».

Dans son comparatif, il mentionne également la forte diminution de la subvention du Département.

Le vérificateur aux comptes met également en exergue l'augmentation importante au niveau de l'activité concernant les commissions jeunes, sportives et formation ce qui est la raison même du CD. Il se félicite également de la présence de 13 stagiaires en Préfilère pour 2020 contre 9 en 2019 ce qui peut être de bon augure pour les résultats de l'avenir.

L'autre dépense significative est celle concernant l'achat de 2 ChronoTirs nouvelle génération en remplacement des anciens qui avaient fait leur temps. Le CD a bénéficié d'une reprise intéressante limitant le coût de l'investissement.

C'est la trésorerie du CD 76 qui a permis cet investissement même si cela affecte fortement les résultats. Toutes les autres dépenses ont été maîtrisées ou diminuées.

La Trésorière indique pour conclure que le solde du compte principal au 31 décembre était de 14 960.85 € et celui du livret, à la même date, de 13 413.50 € offrant une capacité d'auto financement permettant d'aborder sereinement le prochain exercice.

Monsieur Stéphane PETTE, par écrit, propose à l'Assemblée de valider le compte de résultats.

L'assemblée à l'unanimité approuve le rapport du vérificateur aux comptes et toujours à l'unanimité donne quitus à la Trésorière.

La Trésorière présente ensuite le budget prévisionnel pour l'exercice 2020. Il est adopté à l'unanimité.

Après avoir contacté Stéphane PETTE, celui-ci accepte de poursuivre sa mission de vérificateur aux comptes pour le prochain exercice. La reconduction de son mandat est votée à l'unanimité.

### **RECOMPENSES ET MEDAILLES**

Le Président procède ensuite à la remise des récompenses pour les podiums sur les divers Championnats de France. (Voir tableau en annexe).

Le Comité Départemental adresse également ses félicitations à l'équipe poulies femmes de Mont Saint Aignan qui, suite à sa victoire lors de la finale des DRE à Brienon sur Armançon le 18 juillet dernier, accède à la D1 pour la prochaine saison.

Le Comité Directeur avait décidé de proposer une liste d'arbitres et de dirigeants à la Commission de la Valorisation du bénévolat de la FFTA. Cette Commission a donné une suite favorable à notre demande :

Médaille d'Argent collègue Dirigeant : Michel COQUELIN

Médaille de Bronze collègue Dirigeant : Josette MARET, Thierry BOISAUBERT, Thierry BONENFANT

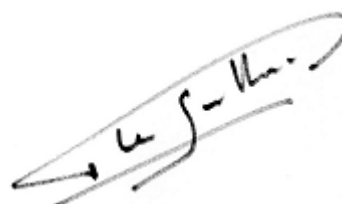
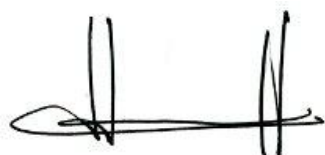
Médaille de Bronze collègue Arbitre : Corinne LACAUCHOIS, Bruno MALLET

Le Secrétaire Général indique que le club d'Epouville est candidat à l'organisation de la prochaine Assemblée Générale Elective qui se tiendra le 3 octobre 2020.

L'ordre du jour étant épuisé, Robert BLOT, Président du Comité Départemental clôt cette Assemblée Générale à 16h10

Robert BLOT  
Président du CD76

Pascal LE GUELLEC  
Secrétaire Général





## CD 76 AU 31 08 2019

CLUB	NOM	LOCALITE	Nbre licences	Nbre voix
<b>PRESENTS</b>				
976087	CIE DES ARCHERS SOTTEVILLAIS	SOTTEVILLE LES ROUEN	76	7
976089	1ERE COMPAGNIE D'ARC DE NEUFCHATEL	NEUFCHATEL EN BRAY	51	5
976090	ARC CLUB DE FECAMP	YEBLERON	50	4
976091	LES ARCHERS GRAND QUEVILLAIS	LE GRAND QUEVILLY	63	6
976093	ARCHERS VALERIQUEAIS	ST VALERY EN CAUX	44	4
976095	GALLIA CLUB OMNISPORTS DE BIHOREL	BIHOREL	64	6
976096	LES ARCHERS DU VAL DE BRESLE	VIEUX ROUEN SUR BRESLE	12	1
976100	LES ARCHERS BLANCS	PAVILLY	49	4
976103	CIE HAVRAISE DE TIR A L ARC	LE HAVRE	107	8
976104	LES ARCHERS DE PREAUX	PREAUX	88	7
976105	CIE DES ARCHERS D AUFFAY	YERVILLE	8	1
976108	CIE DES ARCHERS BRACQUEMONT BELLEVILLE	PETIT CAUX	14	1
976109	COMPAGNIE DES MARTINS TIREURS	CRIEL SUR MER	32	3
976110	ARC ROBERT LE DIABLE	PETIT COURONNE	40	3
976111	ARCHERS DU JONQUAY PLATEAU EST	LE MESNIL ESNARD	39	3
976112	ASSOCIATION DE TIR DE YERVILLE	YERVILLE	41	4
976113	E.S.A.CIE DES ARCHERS AUMALOIS	AUMALE	31	3
976115	CIE D'ARCHERS DE GRAND COURONNE	GRAND COURONNE	42	4
976116	MSA ASRUC TIR A L'ARC	MONT ST AIGNAN	61	6
976120	LES ARCHERS DU QUESNOT	ST AUBIN LES ELBEUF	52	5
976121	LES-ARCHERS-DU-COLOMBIER	OFFRANVILLE	56	5
976122	ARC CLUB D'EPOUVILLE	EPOUVILLE	61	6
976124	ARC ROUEN CLUB	ROUEN	44	4
976128	ARCHERS DU GRAND COLMOULINS	MONTIVILLIERS	19	1
976129	LES ARCHERS DES HALLES	BUCHY	25	2
976131	CIE DES ARCHERS DU RONCHAY	ST AUBIN SUR MER	44	4
976132	ARCHERS DU ROY GUILLAUME	BIHOREL	60	5
976133	LES ARCHERS DU ROY D'YVETOT	YVETOT CEDEX	51	5
			1324	117
<b>ABSENTS EXCUSES</b>				
976106	COMPAGNIE DES ARCHERS DE FERRIERES EN BRAY	MOLAGNIES	26	2
976130	CLUB SPORTIF DE GRAVENCHON	PORT JEROME SUR SEINE	56	5
			82	7
<b>ABSENTS NON EXCUSES</b>				
976098	TOURVILLE LA RIVIERE ARROWS CLUB	PITRES	24	2
976099	AS TOTAL PLATEFORME NORMANDIE	HARFLEUR	15	1
976102	CENTRE DE LOISIRS CULTURELS DE TURRETOT	TURRETOT	36	3
976114	L'ARC ST ROMANAIS	ST ROMAIN DE COLBOSC	9	1
976117	LES ARCHERS BEUZEVILLAIS	BEUZEVILLE LA GRENIER	14	1
976134	1ERE CIE D ARC DES TEMPLIERS	RIVES EN SEINE	24	2
			122	10
	TOTAUX		1528	134

# Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc

---

## Assemblée Générale Ordinaire du Comité Départemental de Tir à l'Arc samedi 25 Janvier 2020.

Pour débiter cette assemblée générale ordinaire, je vous rappelle que le site internet du Comité Départemental fonctionne toujours sur le site Sports Régions " tiralarc76.com " pour la diffusion des documents concernant le Tir à l'Arc en Seine-Maritime. Je remercie de nouveau Nicolas VARNIERE d'avoir pris en charge l'alimentation de celui-ci pour la diffusion de tous les documents concernant notre sport dans le département 76, en y associant Pascal LE GUELLEC pour le conseil et la relation avec l'hébergeur, sans oublier Patrice CHARLET pour les statistiques, quotas et inscriptions. Dans le même temps, nous avons choisi un webmaster qui s'occupe de concevoir un cadre " Inscript'Arc" pour saisir vos inscriptions pour les compétitions départementales SALLE Jeunes et Adultes, dont vous retrouverez le mode d'emploi sur l'onglet " inscription CD 76 ".

Je souhaite que ce outil corresponde à votre attente et simplifiera vos accès à ces compétitions.

### **RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT**

Je tiens tout d'abord à remercier les personnalités présentes qui nous font l'honneur de participer à notre assemblée générale et vous prie d'excuser l'absence de celles qui sont retenues par d'autres impératifs.

Je voudrais d'abord vous souhaiter à tous pour cette nouvelle année en mon nom et celui des membres du comité directeur, tous mes voeux de bonheur et de santé ainsi que toutes les performances sportives que vous pouvez attendre de chaque début de saison et également tout au long de l'année.

Je tiens également à remercier les membres du comité directeur qui ont apporté toutes leurs compétences et les conseils nécessaires au bon déroulement de cette nouvelle année de mandat départemental.

J'adresse aussi mes félicitations à Nicolas VARNIERE, notre PCDA du CD 76 pour l'organisation et la composition des calendriers départementaux (hivernal et estival) ainsi que les réunions qui y affèrent, avec l'aide de Patrice CHARLET, Régine LEQUESNE et Pascal LE GUELLEC pour la validation et les quotas de participation.

Je constate comme lui, la difficulté à affecter les arbitres sur nos compétitions trop nombreuses pour le nombre de jours invariables de l'année, du fait de la réduction des effectifs.

J'encourage de nouveau les présidents de clubs à trouver de nouvelles candidatures, même si les conditions d'obtention de l'examen fédéral sont de plus en plus difficiles. Mais je constate que l'année 2019 a connu un regain d'engagement des licenciés pour cette formation ô combien importante.

J'encourage les arbitres en formation à poursuivre jusqu'au bout leurs efforts même s'ils n'ont pas été encore reçus à l'examen. Pour une meilleure formation arbitrale, nous continuons avec nos 3 arbitres formateurs : Bruno JOLY déjà diplômé, Nicolas VARNIERE et Christophe TOULLEC récemment diplômés.

Cela permet aux candidats de suivre les formations sans avoir à se déplacer sur de trop longues distances.

Je remercie enfin Stéphane PETTE d'avoir bien voulu assurer de nouveau, la vérification de nos comptes avec le sérieux que nous lui connaissons, en y associant notre trésorière générale Chantal AUMERSIER et son adjoint Frédéric VAUTIER. Nous avons enregistré pour la fin de saison 2018/2019, un nombre de 1528 licenciés au 31 Août 2019 en baisse générale par rapport à l'année dernière et pour cette saison 2019/2020, le nombre d'archers licenciés est de 1525 au 15/01/2020, ce qui laisse augurer malgré tout jusqu'à la fin de la saison, une augmentation relative des effectifs par rapport à l'année précédente.

Des changements tous récents sont intervenus à la présidence des clubs : Alain WAUTERS à ARC ROUEN CLUB, François RENAUT à St-ROMAIN DE COLBOSC,

Nous sommes toujours 36 clubs dans notre département.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux présidents ainsi qu'à tous les nouveaux archers dans les clubs.

Le dossier "Aide au Fonctionnement" du Département est en ligne et à compléter pour le 28 Février 2020, envoi uniquement par internet à sport76@seinemaritime.fr

Les dossiers "Tremplin Sports" également du Département sont disponibles et à renvoyer pour le 15 Mars 2020 au Département 76.

Je rappelle de nouveau le sérieux à apporter dans la rédaction des demandes de subventions pour être traité favorablement.

Le Comité Départemental a aidé pour sa part directement les clubs à la formation et au recyclage des arbitres, des entraîneurs et des cadres ainsi que le financement des stages techniques pour les jeunes archers de la pré-filière départementale qui compte cette saison 13 jeunes inscrits, celle-ci étant un tremplin pour celle régionale et pour des résultats significatifs au niveau national.

Je vous rappelle que l'organisation d'un concours officiel est subordonnée à la présence d'au moins un arbitre titulaire dans le club ainsi qu'à la représentation du club à l'Assemblée Générale du Comité Régional de Normandie et du Comité Départemental de Seine-Maritime de Tir à l'Arc. Les clubs doivent également présenter au recyclage ou aux tests de connaissance leurs arbitres concernés et participer au moins à 2 concours dans l'année hors celui de leur club. Aucune dérogation n'est plus accordée par la FFTA.

Championnats départementaux : félicitations à tous les clubs organisateurs et aux archers lauréats de ces compétitions. Comme chaque année, nous faisons de nouveau appel aux clubs pour l'organisation des CD pour la saison 2019-2020, en essayant de faire tourner ceux-ci dans l'ensemble des zones du département.

Championnat de Normandie tir en salle par équipes départementales : la compétition s'est déroulée cette année 2019 à CARPIQUET (14) avec un accueil et une organisation très chaleureuse du club. Nos équipes ont représenté le Département au mieux de leurs possibilités, avec un minimum d'effectifs bien regrettables et dans seulement 3 catégories sur 4. Les encadrants et coachs ont fait face avec les archers présents. Malgré tout, nous ne pouvons que déplorer le peu d'intérêt des archers de Seine-Maritime pour cette confrontation, sachant que nous sommes le Département ayant le plus de licenciés en Normandie. Félicitations à tous les archers jeunes et adultes sélectionnés ainsi qu'un grand merci pour avoir répondu présents.

Les résultats sont les suivants :

Classement équipe arc à poulies : 4ème Classement équipe arc nu : 4ème

Classement équipe arc classique : Pas d'équipe Classement équipe jeunes : 3ème

Classement final : la Seine Maritime se classe 4ème

Cette année, ce championnat inter-départemental se déroulera à Epouville (76). Nous essayerons de présenter 4 équipes avec pour objectif de redresser une hiérarchie malmenée du fait de la désaffection des archers l'année dernière.

Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes à tous les archers.

Le challenge SALLE du Comité Départemental par équipes de clubs a eu lieu au Havre (CHTA) et l'équipe vainqueur est le club de PETIT-COURONNE, 2ème FECAMP, 3ème NOTRE-DAME de GRAVENCHON. Félicitations au club organisateur pour la qualité de l'organisation, la convivialité et le gymnase chauffé mis à disposition ainsi que les arbitres ayant officiés.

Je viens d'être informé par le Département 76 de l'organisation d'une journée sportive "Naturellement Sport" le dimanche 3 Mai 2020 sur la base de Jumièges : nous participerons donc à celle-ci avec l'aide des archers bénévoles qui le souhaitent.

Je remercie à l'avance les Présidents de clubs de relayer cette information auprès de leurs entraîneurs et adhérents pour s'inscrire auprès du Secrétaire ou du Président du CD.

Pour finir, je tiens à remercier tous les clubs qui ont organisé de nombreuses manifestations dans l'année en partenariat avec les Communes, le Département, la Région ou la FFTA.

Bien sûr, je renouvelle toutes mes félicitations à tous les archers du Département qui sont montés sur les podiums pour la saison 2018/2019 et que nous récompenserons de leurs présences à la fin de l'assemblée comme il se doit.

Je tiens de nouveau à dire le plaisir que j'ai eu à présider ce Comité ainsi qu'à rendre visite aux clubs et leurs archers sur leurs compétitions autant que j'ai pu me rendre disponible et où j'ai toujours été très bien accueilli.

J'ai essayé de répondre le mieux possible à toutes vos demandes, interrogations, questions et souhaits au fur et à mesure des rencontres dans la mesure des prérogatives du Comité Départemental.

Je vous remercie de votre attention.



**Modèle de lettre à utiliser pour la candidature au titre de délégué**

Je soussigné(e) SALOT Arnaud Licence N° 202.952.1 déclare présenter ma candidature à l'élection au titre de délégué du Comité Départemental de Seine Maritime de Tir à l'Arc à l'AG de la FFTA

Fait à Blanc-Mesnil le 26 Novembre 2019

Signature



**\*\*\* La validation de la candidature ne sera effective qu'après un accusé de réception du message de la part du Secrétaire Général. En cas d'absence de l'AR bien vouloir prendre contact au 06 50 45 24 62.**

Adresse du Secrétaire Général

[tiralarcplq@live.fr](mailto:tiralarcplq@live.fr)

Déclaré à la Préfecture sous le n°24056 du 18 octobre 1983 - Journal Officiel du 11 novembre 1983 n°262 - N° d'agrément FFTA: 30.75.000



ASSEMBLEE GENERALE DU CD 76  
LUNERAY  
LE 25 JANVIER 2020  
ELECTION DU DELEGUE DU COMITE DEPARTEMENTAL DE SEINE MARITIME  
A  
L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA FFTA

36 CLUBS ou COMPAGNIES soit	134	voix
CLUBS ou COMPAGNIES absents ou excusés	17	voix
TOTAL	117	voix
EXPRIMEES	117	voix
ROBERT BLOT	117	voix

SCRUTATEURS

NOM PRENOM SIGNATURE

NICOLAS Gilbert

NOM PRENOM SIGNATURE

Lequasson Régis

## Comité Départemental de tir à l'arc de Seine Maritime

### Compte de résultat 2019

Recettes		Dépenses	
subvention département 76	3 909,00	concours et championnats	7 318,06
FFTA licences	11 175,00	commissions jeunes, sportive et formation	8 815,23
remboursement repas	23,00	frais de fonctionnement	833,05
		achat matériel	5 000,00
location chronotir	545,00	frais reunion crjs	577,20
préfilère année précédente	1 200,00	déplacements mission	286,90
préfilère année 2019	1 300,00		
		frais bancaires	156,40
		cotisation CDOS	120,00
interets livret	99,82		0,00
Bénévolat dont déplacement bureau: 2971,65	7 000,00	Bénévolat dont déplacement bureau: 2971	7 000,00
<b>total recettes</b>	<b>25 251,82</b>	<b>total dépenses</b>	<b>30 106,84</b>
<b>compte de résultat : -4 855,02</b>			

**Comité Départemental de tir à l'arc de Seine Maritime**  
**BUDGET PREVISIONNEL 2020**

Recettes		Dépenses	
subvention département 76	4 000,00	concours et championnats	7 500,00
FFTA licences	11 500,00	commissions jeunes, sportive et formation	8 500,00
CNDS		frais de fonctionnement	800,00
location chronotir	500,00	frais réunion crjs	600,00
participation stage	1 000,00	déplacements mission	300,00
fond propre	900	frais bancaires	160,00
		cotisation CDOS	140,00
interets livret	100,00		
Bénévolat	7 000,00	Bénévolat	7 000,00
<b>total recettes</b>	<b>25 000,00</b>	<b>total dépenses</b>	<b>25 000,00</b>

## RAPPORT DU VERIFICATEUR AUX COMPTES

Mesdames, Messieurs

En exécution de la mission qui m'a été confiée lors de votre Assemblée Générale qui s'est tenue à Vieux Rouen sur Bresle le 26 janvier 2019, je vous présente le rapport relatif à l'exercice comptable du Comité Départemental de Tir à l'Arc de Seine Maritime – CD 76, clos au 31 décembre 2019.

Votre trésorier a mis à ma disposition l'ensemble des documents nécessaires à la vérification des comptes, à savoir :

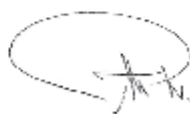
- Le grand livre
- La balance globale provisoire
- Les justificatifs de dépenses et de recettes
- Le suivi mensuel des comptes bancaires
- Le compte de résultat de l'exercice 2019
- Le budget prévisionnel 2020

A l'issue de ces contrôles, je suis en mesure de produire l'attestation ci-après.

*Je soussigné Stéphane PCTTE, vérificateur aux comptes du Comité Départemental de Tir à l'Arc de Seine Maritime – CD 76, nommé par l'AG du 26 janvier 2019, déclare par la présente avoir procédé aux vérifications d'usages sur les comptes de l'exercice comptable clos au 31 décembre 2019.*

*Je certifie que les comptes annuels sont sincères et véritables et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine du CD 76.*

*Fait à Paris le 23 Janvier 2020 pour valoir ce que de droit.*



## Podiums sur les Championnats & Coupes de France 2018 / 2019

<b>BEURSAULT</b>	6 octobre	PONTOISE	S1 HOMME POULIES	HOCQ QUENTIN	NEUFCHATEL EN BRAY	<b>3 EME</b>
<b>3D EQUIPE</b>	28 et 29 septembre	SULLY SUR LOIRE	S2 HOMME TL S2 HOMME AD S2 HOMME BB	CRENN FREDERIC DUPONT LAURENT LETEURTRE THIERRY capitaine LAUTRIDOU GILBERT	PREAUX	<b>3 EME</b>
<b>3D INDIVIDUEL</b>	23 et 25 août	PIRE SUR SEICHE	JUNIOR ARC NU	THIEBAUT LOIC	YVETOT	<b>1ER</b>
<b>TAE Coupe de France</b>	23 et 25 août	COUTANCES	S1 FEMME POULIES S2 HOMME POULIES	DECUUPERE HELENE BERTRAND JACQUES	MONT ST AIGNAN ST VALERY EN CAUX	<b>3 EME</b> <b>2 EME</b>
<b>EXTERIEUR FFH</b>	22 juin 2019	ARCACHON		BERTHIAU DIDIER	PT COURONNE	<b>2 EME</b>
<b>NATURE EQUIPE</b>	18 et 19 mai	BEAUGENCY	S2 HOMME TL S2 HOMME AD S2 HOMME BB	CRENN FREDERIC LEROY JEAN CHRISTOPHE LETEURTRE THIERRY capitaine LAUTRIDOU GILBERT	PREAUX	<b>2 EME</b>
<b>NATURE INDIVIDUEL</b>	18 et 19 mai	BEAUGENCY	JUNIOR ARC NU S1 DAME TL S3 DAME POULIES NU S2 DAME POULIES NU	THIEBAUT LOIC GRANDSIRE LUCIE HECKER CATHERINE BENOIT CECILE	YVETOT PREAUX ROUEN ROY GUILLAUME PREAUX	<b>2 EME</b> <b>1 ERE</b> <b>2EME</b> <b>3EME</b>
<b>SALLE FFH</b>	23 et 24 mars	CALAIS		BERTHIAU DIDIER ELARD MICHELE	PT COURONNE PT COURONNE	<b>1 ER</b> <b>1 ER</b>
<b>SALLE ADULTES</b>	2 et 3 mars	VITTEL	S2 HOMME ARC POULIES	LHERMINIER YVAN	PT COURONNE	<b>1 ER</b>